



POLITIQUE FAMILLES ET ÂÎNÉS



Photo : Nicole Moisan





MOT DE LA MAIRESSE

En raison de leur proximité avec la population, les municipalités ont un rôle à jouer pour favoriser l'épanouissement et le bien-être des citoyens, quel que soit leur âge.

Puisque le conseil municipal souhaite que Magog se démarque par la qualité de son milieu de vie, c'est avec fierté que nous adoptons notre première politique ciblant à la fois les familles et les aînés. Ce faisant, la Ville de Magog est maintenant reconnue en tant que Municipalité amie des aînés (MADA).

Il faut dire que la participation pleine et active des aînés à la vie sociale et communautaire a toujours fait partie des préoccupations de la Ville de Magog qui a, d'ailleurs, agi en tant que précurseure dans le domaine. Avant même que le programme MADA ne soit reconnu officiellement par le gouvernement du Québec, l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées de Memphrémagog (AQDR), de concert avec la Ville, avait déjà entamé des démarches pour améliorer la qualité de vie des aînés. De telles préoccupations font donc partie de notre ADN municipal.

Loin de nous l'idée de mettre de côté les familles, au contraire! Nous souhaitons que Magog soit une ville accueillante pour tous. Les statistiques démontrent que de nombreuses personnes choisissent notre ville pour profiter de leur retraite et nous en sommes fiers. Nous souhaitons toutefois que nos jeunes soient plus nombreux à rester ici pour y construire leur vie d'adulte et y fonder leur famille.

La Politique familles et aînés devient donc la référence officielle que nous utiliserons pour poser des actions qui répondent aux besoins de toutes les générations.

Je souhaite saluer l'implication des citoyennes et des citoyens qui ont été nombreux à prendre part à l'exercice de consultation. Vous vous reconnaîtrez dans les actions qui ont été ciblées.

Cette politique est le résultat du travail du comité familles et aînés, présidé par le conseiller municipal, M. Steve Robert. Les membres ont consacré temps et efforts à la démarche afin que la politique et le plan d'action représentent fidèlement les besoins exprimés par la population. Je les remercie pour leur engagement dans ce processus de réflexion.

Nous sommes maintenant prêts à passer de la parole aux actes, en collaboration avec nos partenaires. Il revient à tous de faire en sorte que les familles et les aînés demeurent au cœur de nos préoccupations. Magog est déjà la plus belle ville du Québec en raison de ses paysages remarquables, faisons en sorte qu'elle se démarque aussi par son milieu de vie dynamique qui favorise l'épanouissement des citoyens, et ce, dans les différentes étapes de leur vie!

Vicki-May Hamm
Mairesse de Magog



Photo : Claudine Chausse

MOT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ

Ma vie personnelle est centrée sur la famille. Mes parents proviennent de familles nombreuses. J'ai donc passé mon enfance à jouer avec mes cousins et cousines et j'ai la tête remplie de souvenirs et de beaux moments passés avec ces personnes qui me sont chères.

À mon sens, une politique familles et aînés signifie de travailler à mettre en place les éléments et les ressources nécessaires pour faire en sorte que les valeurs familiales soient au cœur même d'une municipalité.

Une telle politique vient aussi rappeler l'importance de savoir prendre en considération la réalité de tous lors des prises de décision du conseil municipal. Qu'il s'agisse de gens aisés ou moins nantis, en pleine forme physique ou en perte d'autonomie, d'une famille nombreuse ou monoparentale, Magog doit être une ville où il fait bon vivre pour tous.

Mettre en place une telle politique, c'est mettre tout en œuvre pour faire connaître aux gens la passion d'être Magogois! Que tous puissent sentir que la terre est bonne ici, pour y prendre racine...

*Steve Robert
Conseiller municipal et président
du comité familles et aînés*

AVANT-PROPOS

Parce que nous croyons que vivre à Magog, c'est avoir la chance de prendre le temps de vivre au rythme des saisons, de choisir de vivre paisiblement et de se laisser inspirer par la beauté des lacs et des montagnes qui nous entourent.

Parce que nous croyons que la croissance, le dynamisme et la vitalité d'une municipalité passent par la présence et le bien-être de ses familles et de ses aînés. Parce que nous voulons continuer à voir nos aînés transmettre leur savoir et leurs valeurs à nos enfants, parce que nous voulons voir des enfants jouer dans nos parcs.

Parce que nous croyons que vivre à Magog c'est aussi nous donner l'opportunité de faire des projets pour l'avenir, en plus de contribuer activement au développement d'une communauté créative et dynamique.

C'est pour ces raisons et bien d'autres que la municipalité de Magog entend s'engager clairement, par cette Politique, à contribuer au développement d'un milieu de vie propice à l'épanouissement des familles et des aînés.

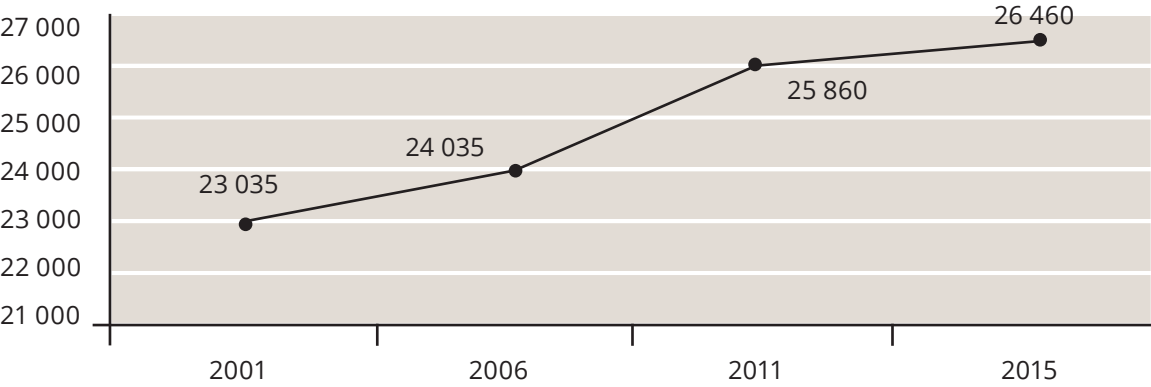
La mise à jour de la Politique familiale et l'adhésion au programme Municipalité amie des aînés sont le fruit d'une démarche qui s'est échelonnée sur près de 19 mois. C'est en plaçant la famille et les aînés au centre de nos réflexions et en leur donnant l'opportunité de s'exprimer que nous avons, tout au long du processus, enrichi notre compréhension de leurs besoins et de leurs attentes. Ainsi, au cours des mois de mars 2016 à septembre 2017, les membres du comité familles et aînés se sont réunis à plusieurs reprises afin de comprendre la réalité des familles, d'identifier les grands enjeux et, ultimement, d'établir un consensus sur les priorités d'actions.



Photo : Suzanne Loisele

PORTRAIT DES FAMILLES ET DES AÎNÉS : QUELQUES STATISTIQUES ET CONSTATS

Évolution de la population Magog / 2001 à 2015



Répartition de la population par groupes d'âge année 2015

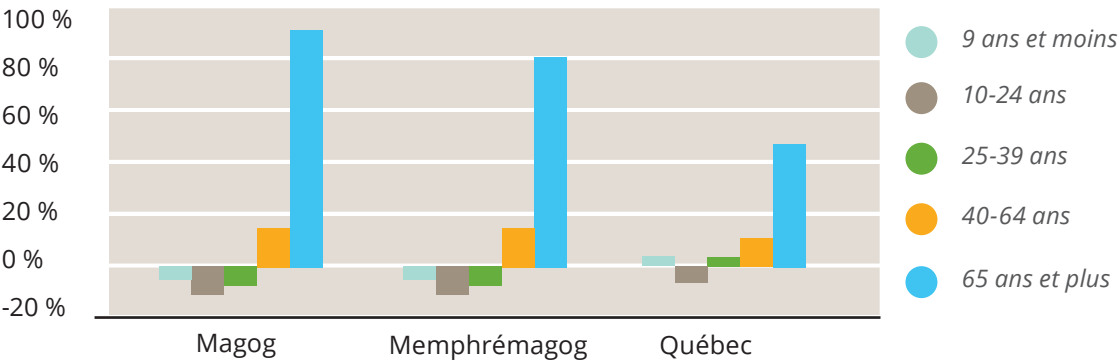
Tranche d'âge	Magog			Memphrémagog			Québec		
	Nb	%	Var	Nb	%	Var	Nb	%	Var
9 ans et moins	2 360	8,9 %	2001-2015	4 450	8,9 %	2001-2015	885 803	10,7 %	2001-2015
10 - 24 ans	3 665	13,9 %	-5,0 %	6 772	13,5 %	-1,3 %	1 368 698	16,6 %	5,1 %
25 - 39 ans	3 980	15,0 %	-14,2 %	7 355	14,7 %	-12,3 %	1 671 446	20,2 %	-5,4 %
40 - 64 ans	9 585	36,2 %	-9,5 %	19 057	38,1 %	-7,0 %	2 885 138	34,9 %	4,4 %
65 ans et plus	6 870	26,0 %	14,2 %	12 382	24,8 %	16,1 %	1 452 515	17,6 %	13,4 %
total	26 460	100,0 %	96,8 %	50 016	100,0 %	86,5 %	8 263 600	100,0 %	51,0 %



80,7 % des familles aiment vivre à Magog,
 principalement parce qu'elles y retrouvent
 des parcs et des milieux naturels.

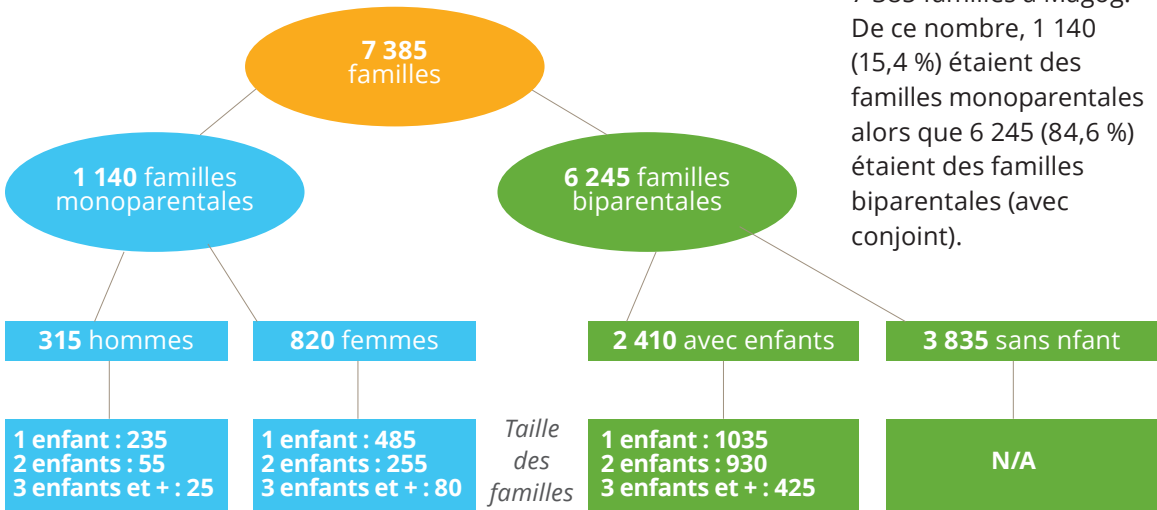


Variation selon les groupes d'âge



- Entre 2001 et 2015, les personnes âgées de 65 ans et plus affichaient une augmentation de 96,8 %, hausse plus significative que celle observée dans la MRC (86,5 %), et nettement supérieure à celle observée dans la province (51 %).
- C’est chez les personnes âgées de 10 à 24 ans que nous retrouvons la diminution la plus importante entre 2001 et 2015 (-14,2 %). La population âgée entre 35 et 44 ans affiche également une diminution significative.
- Les personnes âgées de 40 à 64 ans représentent le contingent le plus important à Magog (36,2 %). Dans les prochaines années, cette cohorte viendra assurément accentuer le vieillissement de la population.

Les familles de Magog



Continuez à assurer une variété d'activités
socioculturelles intéressantes pour les aînés.
Continuez à appuyer les organismes
communautaires.
- Citoyen de Magog



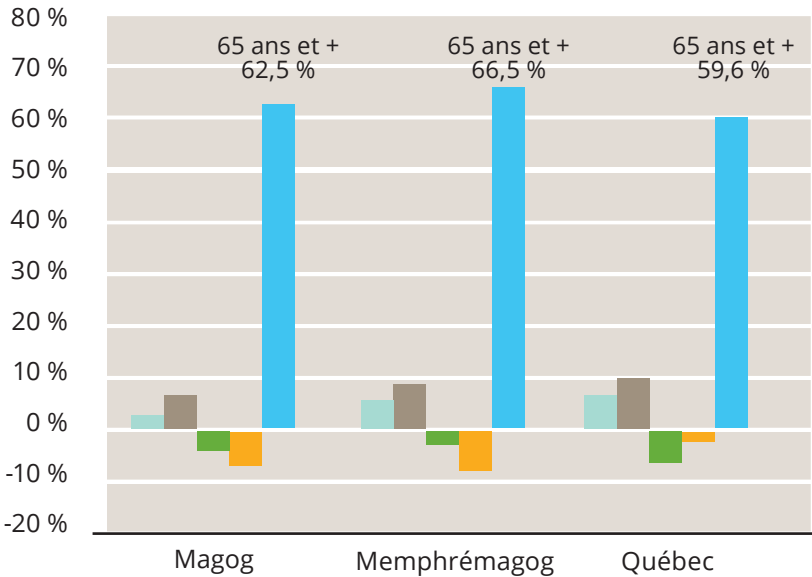
Les aînés de Magog

Tranche d'âge	sexe					Population		
	Homme		Femme		Total	Total 65 ans ou +	Total Magog	Total Région
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	%	%
65-69	1 135	49,5 %	1 160	50,5 %	2 295	33,4 %	8,7 %	4,6 %
70-74	855	47,9 %	930	52,1 %	1 785	26,0 %	6,7 %	3,6 %
75-79	565	47,3 %	630	52,7 %	1 195	17,4 %	4,5 %	2,4 %
80-84	315	40,4 %	465	59,6 %	780	11,4 %	2,9 %	1,6 %
85 +	265	32,5 %	550	67,5 %	815	11,9 %	3,1 %	1,6 %
total 65 ans ou +	3 135	45,6 %	3 735	54,4 %	6 870	100,0 %	26,0 %	13,7 %

- En 2015, on dénombrait 6 870 personnes âgées de 65 ans et plus, soit une part équivalant à 26 % de la population totale de Magog.
 - Tous les groupes d'âge (65 ans et plus) ont affiché une augmentation depuis 2001, et ce, autant pour les hommes que pour les femmes. Cependant, la croissance la plus significative revient aux personnes âgées de 85 ans et plus dont les effectifs ont
- augmenté de 152,4 % pour les hommes et de 129,2 % pour les femmes.

 - On constate également que l'écart entre les hommes et les femmes s'accroît plus on avance en âge. Alors qu'ils sont pratiquement également représentés dans le groupe d'âge 65-69 ans, la situation est toute autre pour les personnes de 85 ans et plus où l'on retrouve deux fois plus de femmes que d'hommes.

Des perspectives qui prévoient un vieillissement accéléré de la population



9 ans et moins 10-24 ans 25-39 ans 40-64 ans 65 ans et plus

UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE À L'ÉCOUTE...

... des familles et des aînés

Au cours du mois de novembre 2016, les familles et les aînés ont été invités à remplir un questionnaire. Celui-ci visait à préciser leurs besoins et leurs attentes sur différents sujets, dont l'aménagement du milieu de vie, la sécurité, l'habitation, les loisirs et la vie communautaire, l'information ainsi que les déplacements. Au total, 475 familles et 400 aînés ont répondu à l'appel, permettant ainsi d'enrichir la démarche et de faire de cette politique une réponse aux réels besoins exprimés par la clientèle visée.

... des adolescents

Une démarche de consultation a également été organisée auprès des adolescents avec la collaboration des étudiants de l'école secondaire de la Ruche. Elle a permis à une cinquantaine d'adolescents d'exprimer leurs besoins et attentes à l'égard de la municipalité. Les résultats ont même fait l'objet d'une présentation, par ces derniers, auprès des membres du comité familles et aînés ainsi qu'au comité municipal jeunesse.

... des organismes

Consciente de l'importance que jouent les organismes auprès des familles et des aînés, la municipalité a invité une quinzaine d'entre eux à venir partager leurs connaissances des réalités vécues sur le terrain. Lors des rencontres, les participants étaient invités à faire valoir le point de vue de leur organisme sur les trois grandes questions suivantes :

- Quels sont les grands défis auxquels les aînés / les familles feront face au cours des prochaines années?
- Quel est le rôle que la Ville et les organismes du milieu pourront jouer pour répondre à ces défis?
- Comment créer des liens entre les différents organismes de Magog afin qu'ils puissent mieux travailler ensemble?



C'est vrai qu'on a la critique facile, mais il faut reconnaître que Magog est une ville agréable pour vivre en famille.

- Citoyen de Magog



LES AÎNÉS ET LES FAMILLES : LA RICHESSE DE NOTRE COLLECTIVITÉ

Bien que les familles et les aînés soient intimement liés, voire indissociables à bien des égards, la municipalité a opté pour une définition différente afin de reconnaître et de bien faire ressortir les particularités de chacun.

Les familles

Groupe intergénérationnel, uni par de multiples liens, qui évolue au cours des différentes étapes de la vie où se transmet une grande diversité d'expériences de vie, de savoirs et de valeurs.

Les aînés

Les aînés sont des citoyens à part entière qui ont une connaissance de la vie façonnée par les années et les expériences vécues. Les aînés enrichissent notre identité collective et sont nos passeurs culturels.

POUR DONNER DE LA VALEUR À NOS ACTIONS

Pour être forte, notre communauté doit s'appuyer sur des valeurs portées par l'ensemble de ses citoyens. Ces valeurs sont le gage d'un savoir-être et d'une manière de se comporter individuellement qui favorise l'enrichissement des rapports collectifs.

► **La solidarité** pour que chaque citoyen s'engage à mettre en valeur les rapports d'entraide et de soutien réciproques entre les membres d'une communauté.

► **La justice sociale** pour créer un sentiment de confiance dans la communauté et faire en sorte que chacun puisse y trouver sa juste part tout en portant une attention particulière aux plus vulnérables.

► **La fierté** d'appartenir à la communauté magoise.

► **L'accueil** pour faire de Magog une communauté inclusive qui s'ouvre aux autres sans égard à leur différence.

► **Le respect** pour donner de la valeur aux biens communs, aux personnes et à la libre expression des opinions.

LES GRANDES ORIENTATIONS QUI GUIDENT LES ACTIONS

La présente Politique s'appuie sur sept grandes orientations :

1 **Considérer l'incidence de chaque intervention** sur la qualité du milieu de vie des familles et des aînés.

2 Encourager **la participation des citoyens** au développement de la communauté.

3 Inviter tous les acteurs du milieu à **se mobiliser et à agir ensemble** dans le respect des compétences et des capacités de chacun.

4 Miser sur le développement de nouvelles avenues de **concertation et de partenariat**.

5 Reconnaître l'importance du **développement durable** afin de laisser aux générations futures un héritage de qualité.

6 Favoriser et mettre en valeur les **saines habitudes de vie** auprès des familles et des aînés.

7 Faciliter **l'accès aux ressources et à l'information**.

S'ENGAGER AUPRÈS DES FAMILLES ET DES ÂÎNÉS

En donnant un souffle nouveau à sa politique familiale et en devenant une « Municipalité amie des aînés », la Ville de Magog s'engage à mettre en place une série d'engagements et d'actions concrètes pour améliorer la qualité du milieu de vie des citoyens.

Ces engagements et ces actions s'articulent autour des quatre grands thèmes :

- Sécurité et milieu de vie
- Dynamisme du milieu de vie
- Aménagement du milieu de vie
- Communications et relations avec les citoyens

Sécurité du milieu de vie

Testons vos connaissances!

1	La Régie de police de Memphrémagog affecte un policier à l'école secondaire de la Ruche : combien de temps passe-t-il en moyenne, par semaine, auprès des jeunes?	a) 10 h b) 20 h c) 35 h
2	Saviez-vous que des préventionnistes sont à votre service pour toute question liée de près ou de loin avec la sécurité incendie? Les employés du Service de sécurité incendie de la Ville de Magog ont une formation spécialisée leur permettant de réaliser quelles tâches?	a) Effectuer les enquêtes incendie et procéder à l'éducation du public b) Effectuer les inspections périodiques des bâtiments c) Faire la gestion des plaintes en matière de sécurité incendie d) Toutes ces réponses
3	La Ville de Magog a à « cœur » la santé de ses citoyens. C'est pourquoi elle met à leur disponibilité des défibrillateurs susceptibles de sauver des vies. Où les retrouve-t-on?	a) À l'aréna b) À la Bibliothèque Memphrémagog c) Au centre communautaire d) Au bâtiment de service du quai MacPherson e) Tous ces endroits

Psst! Les réponses se trouvent à la fin du document (p. 15).



Pour continuer à offrir à nos familles et à nos aînés un environnement sécuritaire, la municipalité s'engage à :

- Assurer un environnement de vie sécuritaire aux piétons qui fréquentent les lieux publics.
- Miser sur la prévention et la sensibilisation en matière de sécurité.
- Maximiser l'utilisation des outils de communication de la Ville pour rejoindre les citoyens.
- Entretenir les liens de proximité entre les services de sécurité (police et incendie) et les citoyens.

Dynamisme du milieu de vie

Testons vos connaissances!

1	Combien retrouve-t-on de documents dans le catalogue de la Bibliothèque Memphrémagog?	a) 24 000 b) 54 000 c) 94 000
2	Combien retrouve-t-on d'organismes qui donnent des services aux familles et aux aînés?	a) 50 b) 80 c) 120
3	Quel programme a mis sur pied la Ville de Magog pour offrir des bourses aux jeunes?	a) Soutien aux jeunes musiciens et aux sportifs b) Soutien à l'élite en sport amateur et soutien à la pratique artistique c) Soutien aux jeunes athlètes et artistes
4	Parmi les actions de la Politique familles et aînés, nous retrouvons la réalisation d'un « Fab Lab » pour les adolescents. De quoi s'agit-il?	a) Un lieu secret b) Un lieu virtuel c) Un lieu dédié à la créativité numérique

Psst! Les réponses se trouvent à la fin du document (p. 15).



Pour continuer à offrir à nos familles et à nos aînés un environnement dynamique, la municipalité s'engage à :

- Contribuer à offrir une programmation diversifiée qui permet à tous les membres d'une famille d'adopter un mode de vie sain et actif.
- Faciliter la participation des familles et des aînés aux activités et aux événements.
- Créer des occasions de partage entre les familles et les générations.
- Contribuer au développement et à la visibilité des organismes communautaires et associatifs qui œuvrent auprès des familles et des aînés.
- Mettre en valeur l'implication citoyenne.



J'aime l'ambiance festive qu'on retrouve à Magog. On se sent en vacances seulement en prenant une marche sur la rue Principale!

- Citoyen de Magog



Aménagement du milieu de vie

Testons vos connaissances!

1	Combien de parcs sont équipés de modules de jeux pour les enfants (0-12 ans)?	a) 5 b) 10 c) 20
2	Par un beau samedi, vous désirez faire une balade à vélo, combien de kilomètres pouvez-vous parcourir sur le réseau cyclable de Magog?	a) 25 km b) 39 km c) 59 km
3	Combien retrouve-t-on de logements à loyer modique?	a) 127 b) 207 c) 267
4	Peut-on avoir une maison intergénérationnelle?	a) Oui b) Non
5	Selon vous, quel est le principal facteur faisant en sorte que les familles et les aînés apprécient de vivre à Magog (résultat de la consultation / nov. 2016)?	a) Le climat de vie b) La présence de parcs et de milieux naturels c) Le sentiment d'appartenance

Psst! Les réponses se trouvent à la fin du document (p. 15).



Pour continuer à offrir à nos familles et à nos aînés un environnement aménagé selon leurs besoins et attentes, la municipalité s’engage à :

- Poursuivre l’aménagement des espaces publics pour faciliter les déplacements actifs et sécuritaires.
- Promouvoir et encourager l’utilisation du transport collectif et alternatif.
- Contribuer au développement d’habitations répondant aux besoins des familles et des aînés.
- Faciliter l’accès à la propriété pour les familles.
- Mettre en valeur les parcs, les espaces verts ainsi que les quartiers de la ville.
- Reconnaître la richesse des milieux naturels et l’importance de les préserver.



LA MISE EN ŒUVRE ET LE SUIVI DE LA POLITIQUE

Les instances politiques et administratives suivantes seront responsables de la mise en œuvre et du suivi du plan d’action familles et aînés :

Communications et relations avec les citoyens

Testons vos connaissances!

1	Est-ce que la Ville de Magog a une page Facebook?	a) Oui b) Non
2	Vous avez des interrogations en lien avec votre municipalité, quel service peut y répondre?	a) Le parvis de l'église b) Le Service GO c) La cantine du coin
3	En moyenne, combien de personnes visitent le site Internet de la Ville de Magog par mois?	a) 10 000 b) 15 000 c) 20 000
4	Que retrouve-t-on dans le calendrier municipal qui est distribué en décembre à tous les citoyens?	a) Le calendrier des collectes b) L'horaire de la Bibliothèque Memphrémagog c) Les événements à ne pas manquer d) Le bottin des organismes e) Toutes ces réponses

Psst! Les réponses se trouvent à la fin du document (p. 15).



Pour continuer à offrir à nos familles et à nos aînés une information de qualité, la municipalité s’engage à :

- Faciliter l’accessibilité à l’information pour les familles et les aînés.
- Accroître la visibilité de l’information destinée aux familles et aux aînés via les différents outils de communication de la Ville.
- Demeurer à l’écoute des citoyens.

- La Direction culture, sports et vie communautaire assurera la coordination de la mise en œuvre du plan d’action familles et aînés, en concertation avec l’ensemble des services municipaux et des organismes du milieu concernés.
- Un élu responsable du dossier des familles et des aînés sera mandaté pour assumer le leadership de la Politique familles et aînés et assurer un lien direct entre le comité et le conseil municipal.
- Un comité de suivi sera formé pour assurer la pérennité de la démarche.

Des mécanismes de suivi seront mis en place pour :

- Effectuer une mise à jour annuelle du plan d’action à la lumière des progrès réalisés, des changements en cours dans le milieu de vie et des consensus dégagés quant aux objectifs.
- Réaliser des activités de communication pour souligner les réalisations (bulletin, site Internet, journaux, etc.).

À noter que le plan d’action est disponible en ligne à **ville.magog.qc.ca/politiques**.

LE COMITÉ

Le comité familles et aînés réunit à la même table des élus, des représentants de l'administration municipale, du milieu communautaire, du réseau de la santé et de l'éducation ainsi que deux représentants du milieu des aînés. La Ville de Magog remercie chaleureusement ces personnes pour leur implication et leur générosité dans l'élaboration de cette Politique qui se veut à l'image des familles et des aînés.

Ronald Maheu, AQDR / **Micheline Robert**, FADOQ / **Lucie Hamel**, Maison de la famille Memphrémagog
Dany Gagné, Service organisation communautaire de Memphrémagog / Direction santé publique, CIUSSS de l'Estrie-CHUS
Isabelle Arguin, Commission scolaire des Sommets / **Linda Gagnon**, Ville de Magog /
Steve Robert, Ville de Magog / **Vicki-May Hamm**, Ville de Magog / **Marie-Claude Viau**, Ville de Magog
Denis Guérin, consultant Carrefour municipal et famille

NOUS TENONS À REMERCIER

Les familles, les aînés, les adolescents et les organismes du milieu qui ont participé aux consultations. Leur collaboration a permis d'alimenter cette politique de projets mieux adaptés à leur réalité.

Les membres du personnel de l'administration municipale qui ont participé aux réflexions du comité et qui ont également procédé aux validations nécessaires pour assurer la réalisation des actions.

Le ministère de la Famille et le Secrétariat aux aînés pour leur contribution financière ainsi que le Carrefour action municipale et famille pour son expertise professionnelle

CONCLUSION

Bien plus qu'un simple document, cette politique constitue un projet collectif qui propose des réponses aux défis et aux préoccupations des familles et des aînés d'aujourd'hui.

Avec cette politique, Magog s'est dotée d'un cadre de référence qui repose sur l'adhésion des élus et de tous les services municipaux. Il est maintenant temps de passer de la parole aux actes pour assurer le succès de la mise en œuvre des actions. La municipalité compte sur l'ensemble des acteurs du milieu pour s'impliquer activement afin de faire de cette politique un projet dynamique et mobilisateur pour la communauté.

**Magog, créative
de nature pour ses
familles et ses aînés!**



RÉPONSES AUX QUESTIONS

La sécurité du milieu de vie

- 1 c)** Environ 35 h par semaine! Notre policier travaille à temps plein auprès des élèves afin de faire de la prévention sur différents aspects qui les concernent et de l'intervention auprès des jeunes en difficulté, en partenariat avec les acteurs du milieu.
- 2 d)** Toutes ces réponses! Un seul numéro à retenir pour les joindre 819 843-3333.
- 3 e)** Vous aurez sans doute deviné qu'on retrouve un défibrillateur dans tous les endroits mentionnés. Mais saviez-vous qu'il y en a également un dans le bâtiment de service du quai MacPherson ?

Le dynamisme du milieu de vie

- 1 c)** Le chiffre exact est 93 629 documents
- Collection jeunesse 0-14 ans : 31 292 documents
 - Livres sonores : 1 028
 - Livres à grands caractères : 1 245
 - Collection audiovisuelle : CD : 739 DVD : 2 561
- Vous pouvez aller voir le site Internet de la bibliothèque afin de consulter le catalogue et assurément trouver le livre qui saura vous plaire.
- 2 b)** On retrouve 80 organismes à Magog, 16 concernent principalement les aînés.
- 3 b)** En effet, au mois de novembre de chaque année, la Ville de Magog organise une soirée pour ses jeunes athlètes et artistes afin de souligner leur persévérance et leur remettre des bourses.
- 4 c)** Un « Fab Lab » (contraction de l'anglais fabrication laboratory, « laboratoire de fabrication ») est un lieu ouvert au public où on retrouve toutes sortes d'outils, notamment des machines-outils pilotées par ordinateur, pour la conception et la réalisation d'objets. Un projet pour développer le talent et la créativité de nos adolescents magogois!

L'aménagement du milieu de vie

- 1 c)** Visitez le site Internet de la Ville de Magog pour les retrouver : ville.magog.qc.ca/parcs
- 2 b)** 39 km de plaisir en longeant le lac, la rivière et le marais.
- 3 c)** L'Office municipal d'habitation offre 267 logements à prix modique aux personnes à la retraite et aux familles à faible revenu.
- 4 a)** La réponse est oui! Vous désirez plus d'information à cet effet ? Communiquez avec la Division permis et inspection au 819 843-3333.
- 5 b)** Autant chez les aînés que chez les familles, le sondage a révélé que la présence de parcs et de milieux naturels représente le principal facteur qui fait de Magog un milieu de vie apprécié par ces derniers.

Les communications et les relations avec les citoyens

- 1 a)** Oui, la Ville de Magog est présente sur Facebook depuis novembre 2016. Suivre la Ville sur les médias sociaux est une excellente façon d'avoir accès rapidement aux dernières nouvelles et de connaître les activités et les événements qui se déroulent sur le territoire.
- 2 b)** Vous pouvez obtenir certaines informations en répondant A et C, mais nous vous conseillons fortement le Service GO! Il s'agit du Guichet Ouvert (GO) de Magog grâce auquel vous pouvez joindre votre Ville plus facilement en personne, par téléphone et par Internet. Un numéro est assigné à chaque communication, ce qui vous permet de connaître le statut de votre dossier.
- Par téléphone : 819 843-3333
 - Par Internet : gomagog.com
 - En personne : 7, rue Principale Est
- 3 c)** Le site reçoit une moyenne de 20 000 visites par mois.
- 4 e)** Toutes ces réponses! Le calendrier est distribué par la poste en décembre chaque année. Si vous ne recevez pas votre copie, contactez-nous : 819 843-3333!



En partenariat avec :

Municipalité
amie des aînés

Québec

